

## UN CAS DU COUPLE ROLAND-OLIVIER DANS UNE CHARTE DE SAN CUGAT DEL VALLÈS

par PAUL AEBISCHER

Le regretté Ferdinand Lot a été le premier à faire remarquer l'importance qu'avait, pour ce qu'on pourrait appeler la préhistoire de la *Chanson de Roland*, la présence en qualité de témoins, dans une charte de l'année 1096 relative à l'église de Saint-Pé-de-Généres (Hautes-Pyrénées), de deux frères nommés l'un *Roland*, et l'autre *Olivier*. «Il est trop évident — continuait l'illustre médiéviste — que les parents de ces deux seigneurs béarnais ont dénommé un de leurs fils Olivier et l'autre Roland à cause de la célébrité des deux «compains». Et comme ces personnages sont adultes lors de la cérémonie de 1096, leur naissance ne peut se placer, au plus tard, que quinze ou vingt ans auparavant». Et il concluait : «Vers 1080, vers 1075, la *Chanson de Roland* était connue en Béarn»<sup>1</sup>. Dans les années qui suivirent, les découvertes de cette sorte se multiplièrent ; tout récemment encore Mme. R. Lejeune, après avoir fait l'inventaire complet des mentions de ce genre, l'allongea par quelques nouveaux cas, en particulier par le premier en date : il s'agit de deux témoins, qui du reste ne sont pas autrement qualifiés, appelés *Oliverius* et *Rolandus*, figurant dans une charte datable du premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, relative à l'église de Saint-Julien de Brioude.<sup>2</sup>

Seul, à ma connaissance, un autre savant belge, L. Michel, n'a pas été convaincu par l'argumentation proposée par Ferdinand Lot et acceptée par ses disciples. «Il est permis... — a-t-il écrit — de croire qu'au moyen âge des enfants furent baptisés sans que la réputation des preux de Charlemagne y soit pour quelque chose. Trois rencontres d'un Roland et d'un Olivier dans les documents conservés de

1. F. Lot, *Les légendes épiques françaises. V. La Chanson de Roland. A propos d'un livre récent*, Romania, t. LIV (1926), p. 372.

2. R. Lejeune, *La naissance du couple littéraire «Roland et Olivier»*, in *Mélanges Henri Grégoire*, II, Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves, t. X (1950), pp. 375-377.

tout un siècle ne paraîtraient sans doute pas extraordinaires en face d'un simple calcul des probabilités qui se fonderait sur un répertoire des noms de baptême en usage au XI<sup>e</sup> siècle»<sup>3</sup>. Mais c'est là un scepticisme mal placé, un scepticisme sans fondements surtout. Qui nous fera jamais le répertoire complet des noms de personne usités aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, en tenant compte non seulement de tous les documents publiés, mais de tous ceux qui ne le sont pas encore, et surtout de ceux qui ont disparu à jamais? Non seulement des noms de personnes ayant figuré dans une charte, un texte quelconque, existant encore ou perdu pour toujours, mais de ceux portés par des individus qui n'ont jamais eu l'occasion, durant ces deux siècles, de voir leurs noms mentionnés dans un document, en qualité de légataires, de donateurs, de témoins? Que la coexistence de nos deux noms, une unique fois, puisse à la rigueur s'expliquer par un pur jeu du hasard, concédons-le; mais que ce hasard doive se répéter deux fois, cinq fois, dix fois, voilà qui devient plus inquiétant: il n'y a plus guère, en ce cas, qu'une explication possible: que nous sommes en présence d'une mode.

Remarquons au surplus que ce qui fait l'efficacité de l'argumentation de F. Lot — et ce qui, à mon avis, réduit à néant les plus que naïves remarques de L. Michel — c'est que, si le calcul des probabilités devait jouer, s'il fallait compter avec une possibilité de rencontrer, dans les chartes médiévales, les noms *Rolandus* et *Oliverius* dans un même document, étant donné que le vocabulaire onomastique, alors pas plus qu'aujourd'hui, n'était infini, et qu'en conséquence il y avait incontestablement une probabilité pour que ces deux noms puissent se retrouver réunis en un seul texte, nous devrions, mathématiquement, rencontrer ces noms dans un même ensemble de témoins, plus rarement l'un exactement à côté de l'autre, plus souvent séparés par un, deux ou plusieurs noms d'autres témoins; nous devrions rencontrer ces deux noms portés par deux individus non nécessairement unis par des liens de parenté. Or, que se passe-t-il dans la réalité? Que le nom de *Rolandus* soit assez fréquent dans l'onomastique médiévale, c'est un fait; qu'*Oliverius* soit rare, c'en est un autre. Un troisième fait, c'est que dans toutes les chartes qu'il m'a été donné de lire, dans toutes celles qu'a lues Mme. Lejeune, une seule et unique fois, nous trouvons les noms d'*Oliverius* et *Rollanus* — séparés du reste par celui d'un autre témoin — dans le

3. L. Michel, *Les origines et la transformation de la «Chanson de Roland». Examen critique d'une théorie nouvelle*, Revue belge de philologie et d'histoire, t. XXV (1946-1947), p. 280.

même ensemble de noms de témoins, sans que ces deux personnages soient vraisemblablement apparentés : il s'agit du cas de Lérins, que j'appellerais plutôt le cas d'Antibes<sup>4</sup>. Partout ailleurs, au contraire, ils figurent côte à côte, pour la raison qu'ils sont portés par deux frères ou, une seule et unique fois, par deux cousins germains. Il est évident dès lors qu'il ne peut plus s'agir du hasard, du jeu aveugle des probabilités : le fait que, neuf fois sur dix, nos deux noms sont portés par deux très proches parents, et qu'une fois sur dix seulement il le soit par deux personnes non apparentées, ne peut avoir qu'une explication. Et cette explication, c'est que le choix de ces deux noms est dû à une volonté bien arrêtée, à l'arbitraire voulu et conscient d'une famille — que ce choix est dicté par la renommée même des deux preux, renommée qui s'est étendue par la seule légende de Roland et d'Olivier, qu'elle ait pris, ou non, une forme littéraire.

Ferdinand Lot, en effet, dans le moment d'excitation provoqué par sa petite découverte, et surtout par l'explication qu'il en donnait, attribua, nous l'avons vu, la double présence de Roland et d'Olivier dans la charte de Saint-Pé-de-Généres à l'influence de la *Chanson de Roland* connue alors déjà en Béarn, ajoutait-il. C'est peut-être aller trop vite en besogne. Une vingtaine d'années après, et presque en même temps, trois savants remarquèrent qu'on pouvait trouver à ce fait une explication différente. « Non deve essere esagerata — a écrit d'abord M. Guerrieri Crocetti — la portata di questi documenti. Se la leggenda di Roland era sí largamente diffusa da lasciare tracce profonde nella toponomastica locale, presso i monumenti, presso le rovine, presso le chiese, nelle sacre memorie che parlavano il loro appassionato linguaggio sulle vie dei pellegrinaggi e delle spedizioni militari, non è lecito concludere, che fu essa, la leggenda, ad agire anche sull'onomastica familiare, su chi era nato in quei luoghi ? » Ce serait donc à une *légende de Roland*, et non à la *Chanson de Roland* — quelle *Chanson de Roland*, du reste? — que serait due la présence, dans une dizaine de documents appartenant presque tous à la moitié méridionale de la France, du couple Roland et Olivier. « Tutto considerato, dit en d'autres termes M. A. Roncaglia, le allegazioni dell'onomastica si possono considerare non decisive per la cronologia della *Chanson*, in quanto riferibili forse a forme elemen-

4. P. Aebischer, *Les trois mentions plus anciennes du couple Roland et Olivier*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXX (1952), pp. 669-672.

5. C. GUERRIERI CROCETTI, *La «Chanson de Roland», Problemi e discussioni*, Genova (1946), p. 17.

tari di leggenda anteriori al nostro poema»<sup>6</sup>. Et c'est la même opinion encore qu'exprime L. Michel, quand il conclut: «Comment pourrions-nous savoir que la faveur dont ont pu jouir les noms *Roland* et *Olivier* n'aurait pu avoir pour point de départ, tout aussi bien, soit une oeuvre dont le genre n'était pas celui de la geste, soit une tradition orale, cléricale ou populaire?»

S'il convient donc, en conscience, de renoncer à considérer la présence dans nos chartes du couple *Roland* et *Olivier* comme une preuve irréfutable, irréfragable, de l'existence à ce moment-là d'une *Chanson de Roland*, d'un poème organique traitant de ce héros et sans doute, plus spécialement, de sa mort victorieuse lors de la bataille de Roncevaux, et s'il est plus prudent et, après tout, plus juste de ne voir là qu'un témoignage de la vitalité de légendes, populaires ou savantes, ou savantes et populaires, relatives à Roland et à sa fin héroïque; s'il est vrai encore que, comme l'a remarqué tout récemment M. McMillan<sup>7</sup>; la charte de Saint-Victor de Marseille, datant de 1055 environ, est un faux; s'il est vrai que, comme je l'ai fait voir il y a peu de temps, les *Rollanus* et *Oliverius* de Lérins ne sont nullement parents, et qu'il n'est que possible, peut-être probable, mais non point certain, que l'*Oliverius* et le *Rodlandus*, qui signent en même temps un acte à Brioude avant 1031, soient deux frères<sup>8</sup>, il n'est pas moins vrai que, jusqu'à la preuve du contraire, les autres mentions analogues gardent toute leur efficacité.

Il n'est nullement impossible; il est au contraire probable que, même après les patientes recherches de Mme. Lejeune, on puisse mettre au jour de nouveaux cas de frères appelés *Olivier* et *Roland*. En voici un.

Etudiat tout récemment l'équation *Oliba-Olivarius* proposée par Mme. Lejeune, et montrant que, selon des données fournies par les textes provenant de ce qui fait aujourd'hui la Catalogne<sup>9</sup>, là aussi *Olivarius* s'était superposé à *Oliba*, je notais que dans le cartulaire de San Cugat del Vallés *Olivarius* n'était jamais accompagné de son père: tout au plus avais-je relevé qu'un document de 1193 citait les noms de «*Rotulando* et... fratre suo *Petro Olivarii*»<sup>10</sup>, d'où l'on

6. A. Roncaglia, *La «Chanson de Roland»*, Istituto di filologia romanza dell'Università di Roma, Testi e Manuali a cura di A. Monteverdi, n.º 27, Modena 1947, p. 32.

7. D. Mc Millan, *Du nouveau sur la «Chanson de Roland»?* The Modern Language Review, vol. XLVII (1952), p. 335.

8. P. Aebischer, *art. cit.*, pp. 657-663

9. P. Aebischer, *L'équation Oliba=Olivarius et la fin de la déclinaison gothique en -a, -anem et -o, -onem en Septimanie*, *Cultura neolatina*, anno XI (1952), pp. 197-211.

10. J. Rius Serra, *Cartulario de «Sant Cugat» del Vallés*, vol. III, Barcelona, 1947, p. 381

pouvait conclure qu'un père dénommé *Olivarius* avait eu deux fils au moins, l'un appelé *Petrus*, et l'autre *Rotulandus*<sup>11</sup>. Je m'empresse de me donner tort à moi-même, et de constater que mon affirmation était inexacte, parce que basée sur une lecture trop rapide du cartulaire en question. Occupé par la chasse des *Oliverius*, je n'avais pas accordé une attention suffisante aux *Rotulandus*. A la date du 13 mars 1145, en effet, une charte nous apprend qu'un certain Poncius Bertrandi et sa femme Marchesa, autrement appelée *Pereta*, donnent à «*Olivario*, presbitero, et fratri suo *Rodlando Oliverio* et progénie eius... illas tenedones in comitatu Barchinone, in Vallensi infra terminum chastri Arrahona»<sup>12</sup>. C'est dire qu'un père du nom d'*Oliverius* a eu deux fils, l'un dénommé lui aussi *Olivarius*, et l'autre *Rodlandus*. Si nous admettons que ces deux frères étaient des hommes faits au moment où ils figurent dans notre document, nous sommes portés à croire qu'ils ont dû naître dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle ; que c'est donc disons aux environs de 1100 qu'un personnage du nom d'*Oliverius* a baptisé deux de ses fils *Rodlandus* et *Olivarius*. Il eût été intéressant de savoir à quelle classe sociale appartenait la famille : tout ce que notre texte nous révèle, c'est qu'*Olivarius* était prêtre ; sans doute est-ce la même personne qu'un «*Olivarii*, presbiteri» mentionné par une charte de 1141<sup>13</sup>.

Ce qui en tout cas mérite d'être relevé, c'est la date à laquelle apparaît notre couple. J'ai noté ailleurs que si *Olivarius* supplante *Oliba* après une brève période d'hésitation, il finit par être absolument seul ; mais ce triomphe est éphémère, puisque, «sauf deux exceptions, en 1162 et 1166, *Olivarius*, à partir de 1155, n'est plus employé... que comme second nom»<sup>14</sup>, c'est-à-dire comme nom du père, ce qui nous recule d'une génération. Notre couple, en d'autres termes, se place exactement au moment de la plus grande popularité d'*Olivarius*, exactement au moment où il expulse *Oliba*, exactement au milieu — si l'on table sur la date de 1110, date approximative de la naissance de nos deux frères — de la période allant de 1075 à 1166, pendant laquelle les documents relatifs à San Cugat nous montrent *Olivarius* utilisé comme premier nom.

L'onomastique catalane du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècles présente donc, pour le problème qui nous occupe, un double intérêt. Pays d'extrême pointe, la Marca hispanica ne donne que l'écho lointain du son du cor de Roland, ou mieux des faits onomastiques provoqués par sa

11. P. Aesbicher, *art. cit.*, p. 202 ; cf. en particulier la note II.

12. J. Rius Serra, *op. cit.*, vol. cit., p. 143.

13. J. Rius Serra, *op. cit.*, vol. cit. p. 126.

14. P. Aebischer, *art. cit.*, p. 202.

légende, par la légende de Roncevaux. Quoique le nom *Oliba* y ait été très fréquent, son substitut *Olivarius* n'y apparaît que quelques dizaines d'années après qu'il est attesté dans le sud de la France: la Marca a donc subi, a accepté cette substitution, mais ne l'a pas inventée. Preuve en est que le couple *Roland-Olivier* y est attesté plus d'un siècle après qu'on le trouve à Brioude, cinquante ans après qu'on le rencontre à Angers. Que Barcelone ait connu la légende de Roncevaux, c'est ce qui me paraît certain: mais elle lui est venue d'au-delà des Pyrénées, par cette vieille route de marchands et de soldats, la *calzada franchisca*.